APPELS À PROJETS ARSLA

Depuis 1985, l’ARSLA s’est engagée dans le soutien de la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et les autres maladies du motoneurone de l’adulte.

Aujourd’hui, c’est plus de 230 projets de recherche financés pour un montant de 10 millions d’euros.

Parce qu’il n’existe toujours pas de traitement permettant de guérir, ni même de stopper l’évolution de la SLA et pour répondre aux besoins des chercheurs d’une façon pertinente et efficace, l’ARSLA renouvelle et enrichit son appel à projets scientifiques et médical 2024.

L’appel d’offres est ouvert à 4 catégories :

* Appel à projets scientifiques, pour tous les chercheurs et toutes les disciplines (fondamentale, innovation thérapeutique, génétique, moléculaire/cellulaire, translationnelle, sciences humaines) désirant financer un projet permettant l’avancée des recherches sur la SLA 🡪 enveloppe globale 700 k€
* Appel à projets cliniques, pour tous les chercheurs ou cliniciens désirant améliorer la prise en charge des patients (thérapies, biomarqueurs (cliniques, biologiques, imagerie et électrophysiologie), e-santé, épidémiologie, etc.) incluant études pilotes, études ancillaires de PULSE ou pour complémenter le financement d’une étude plus large 🡪 enveloppe globale 100 k€
* Appel à projets de jeunes chercheurs, pour tous les étudiants désirant consacrer leur 4èeme année de thèse à la recherche sur la SLA 🡪 enveloppe globale 90 k€
* Appel à projets de biotechs, pour toutes structures innovantes (françaises ou étrangères) voulant se lancer à la conquête d’un traitement pour les personnes atteintes de la SLA. Le projet doit être déposé par le CEO de la biotech. Les projets retenus lors de la première phase seront invités à présenter un pitch deck devant un jury composé des membres du Conseil Scientifique, du CA de l’ARSLA et de l’organisation EIT HEALTH 🡪 enveloppe globale 150 k€

Quel que soit l’appel d’offre, les projets soumis seront tous examinées par le Conseil scientifique de l’ARSLA. Les projets de recherche en lien avec le traitement de la SLA sont particulièrement encouragés, qu’ils correspondent à un développement préclinique ou clinique d’une thérapie.

**L’ensemble des demandes doivent parvenir à l’association au plus tard le 26 janvier 2024, à minuit.** Toutes les demandes reçues recevront une réponse au plus tard début juin 2024.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information dans les unités de recherche ou établissements de soins afin que toutes les personnes susceptibles d’être intéressées par ce type d’appel d’offre puissent en prendre connaissance.

Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés ci-dessous :

AAP Scientifiques

AAP Cliniques

AAP Jeunes Chercheurs

AAP Biotechs

Vous trouverez ci-dessous l’affiche à télécharger :

Appel à projets ARSLA 2024

Pour toute question, merci de vous adresser à d.lanznaster@arsla.org